

Lancement du Réseau Parisien de Repérage des discriminations (RéPaRe)

A l'occasion de la première Semaine parisienne de lutte contre les discriminations, Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris, lancera demain à 14h en mairie du 13^e arrondissement le Réseau Parisien de Repérage des Discriminations (RéPaRe).

Depuis le 3 et jusqu'au 10 décembre se tient la première édition de la [Semaine parisienne de lutte contre les discriminations](#). C'est dans ce cadre qu'Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris chargée de la lutte contre les discriminations, lancera demain le RéPaRe, un dispositif qui a pour objectif de révéler les situations de discriminations – nombreuses et bien souvent tues – et de les traiter pour rétablir l'égalité de traitement.

Elle réunira demain tous les professionnel-le-s, services de la ville, associations, syndicats et institutions engagés dans la lutte contre les discriminations à Paris pour un après-midi d'échanges et de présentation d'outils autour des objectifs du RéPaRe :

- **Identifier** les situations de discriminations et favoriser l'accès au droit des victimes. Depuis début 2016, les professionnel-le-s ont bénéficié de formations pour être sensibilisés aux discriminations et mieux équipés pour répondre aux situations qu'ils rencontrent. Une hotline juridique est à leur disposition depuis le mois d'octobre et la liste des interlocuteurs sera désormais plus lisible pour les Parisiennes et aux Parisiens.
- **Signaler et lutter contre les discriminations identifiées** : l'identification et le signalement des discriminations seront facilités grâce à une « fiche de repérage » qui aidera à confirmer ou infirmer un doute de discrimination mais également à assurer un recensement des discriminations sur le territoire parisien. Les professionnel-le-s recevront régulièrement une lettre d'information les tenant informés de l'évolution du réseau et des actualités juridiques liées à la lutte contre les discriminations.

« Le Réseau Parisien de Repérage des discriminations et les acteurs qui le composeront vont participer à une prise de conscience de l'ampleur des discriminations, dans tous les domaines et dans toutes les strates de la société. Le RéPaRe va permettre de promouvoir une culture de l'égalité et à construire des politiques publiques plus efficaces en matière de lutte contre les discriminations », a déclaré Hélène Bidard.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61